

Agen, le 15 mars 2017

Le Centre de gestion vous propose de participer à une **rencontre du « Réseau professionnel Équipes de direction »** des communes et établissements publics de plus de 1000 habitants, qui se déroulera le :

**Mardi 11 avril 2017 de 9h00 à 14h00**

**Au Château de Lassalle à Laplume (Lieu-dit Brimont après Moirax)**

Cette conférence-débat sera consacrée **aux nouvelles obligations déontologiques et à l'objectif de transparence** s'imposant aux collectivités et aux agents territoriaux.

Elle se déroulera en présence de **Me Samuel DYENS**, avocat en droit public et président de l'ANJT (Association Nationale des Juristes Territoriaux), et de **M. Pierre VILLENEUVE**, ex-déontologue de la Région Bretagne et Vice-président de l'ANJT.

Le programme s'articulera de la façon suivante :

- 9h00                    Accueil des participants
- 9h30-10h00 :        Les objectifs et les valeurs consacrées par la loi
- 10h00-11h15 :      Les nouvelles obligations déontologiques des agents  
- *Lanceurs d'alerte : le nouveau cadre légal*  
- *Interdiction des cumuls d'activités*  
- *Prévention des conflits d'intérêt*
- 11h15-12h30 :      La mise en place d'une culture de la déontologie  
- *Le futur rôle de référent déontologue*  
- *Les autres outils mobilisables*

Un déjeuner prolongera cette rencontre.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Mme Catherine Bris (05 53 48 00 72 – [catherine.bris@cdg47.fr](mailto:catherine.bris@cdg47.fr)) à l'aide du bulletin d'inscription figurant en pièce jointe **avant le 06 avril 2017**.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président du C.D.G. 47,**

**Jean DREVIL**

Maire de Serignac-sur-Garonne  
Conseiller départemental de l'Ouest agenais



[www.cdg47.fr](http://www.cdg47.fr)



[bit.ly/viadeoCDG47](https://bit.ly/viadeoCDG47)



[bit.ly/linkedinCDG47](https://bit.ly/linkedinCDG47)